

Association Les Serves

Rapport d'activités 2022

Sommaire

Association Les Serves.....	1
Événements.....	2
Sortie ornithologique.....	2
Concours de sourciers et sourcières.....	2
Exposition.....	3
Conférence.....	3
Partenariats.....	4
Atelier naturaliste de l'Unipop.....	4
Rencontre et animation avec APIS Ambert.....	6
Commune de Saint-Amant-Roche-Savine et Communauté de communes Ambert-Livradois-Forez.....	6
Entretien du site.....	7
Visites informelles.....	7
Curage partiel.....	7
Entretien du sentier.....	7
Candidature au BEC.....	8
Résumé du projet.....	8
Convention oblige.....	9
Conclusion : le bilan moral.....	10

Date de dernière modification : 26 février 2023

Evénements

Sortie ornithologique

C'était le 14 mai, à 10h du matin

Nous étions une quinzaine.

Extrait du journal du site

C'est par un temps clément et ensoleillé que se sont donné-es rendez-vous une quinzaine d'amateurs et amatrices du chant des oiseaux.

Pinsons du nord, fauvettes à tête noire, rouge-gorges et autres espèces avicoles charmaient les oreilles tout en restant particulièrement discrètes visuellement.

Ce fut également l'occasion de présenter le site et notre action, vérifier l'état des serves, s'inquiéter de la sécheresse persistante qui affecte la serve dite principale, expliquer les divers protocoles mis en oeuvre dans le cadre de l'atelier naturaliste de l'Unipop (qui devait poursuivre l'activité sur le site dans l'après-midi).

Et comme la vie fourmille de partout, le groupe s'est aussi attardé sur l'observation de certains papillons.

Chantier de Pâques

On s'était donné rendez-vous les dimanche 17 et lundi 18 avril, lors du week-end pascal, pour ouvrir le sentier qui serpente à travers les serves.



Le sentier est dégagé sur environ deux mètres de largeur sur quasiment tout sa longueur (estimée à 300 mètres maximum).

Par endroits il se resserre inévitablement. Quelques jours plus tard, des panneaux étaient disposés afin d'inviter les promeneurs et promeneuses à faire un écart par les serves.

C'est Huguette Gachon qui a suggéré d'envoyer un communiqué à la Montagne. Celui qu'on a rédigé a été repris intégralement.

Concours de sourciers et sourcières

Dimanche 19 juin, notre « concours de sourcellerie »

Un moment de détente absolue. Entre auto-dérision et vrai fluide, découvertes et pistes à étudier pour l'avenir, il y a eu de quoi passer un moment gai et convivial à l'ombre des saules.

On notera également que ce rendez-vous a suscité de l'intérêt au delà de notre audience habituelle. En effet, plusieurs prises de contact par mail ont suivi l'événement pour avoir des informations sur le déroulé de l'événement ou pour demander les contacts de nos sourciers et sourcières.

Exposition



Du 6 au 31 août.

Si on a incontestablement raté le vernissage, on peut à bon droit estimer avoir touché du public. Nous avons compté 3 pages de commentaires sur le livre d'or, la plupart datés, ce qui permet de relever une fréquentation régulière de l'expo pendant le mois d'août.

Ces commentaires ont été photographiés et envoyés à Catherine Lenne qui nous a confié les avoir beaucoup appréciés.

Conférence

Samedi 1er octobre à 17h, en partenariat avec la Médiathèque de Saint-Amant-Roche-Savine et la librairie Tout un Monde à Ambert.

On a tutoyé les 40 participants pour cette conférence.

L'effet réseau a donc bien fonctionné au niveau de la communication. Les partenariats avec la médiathèque et la librairie ont permis à des personnes plus éloignées de profiter de ce moment.

Le public a grandement apprécié les talents de vulgarisatrice de Catherine Lenne.

Et elle nous a confié par la suite avoir également passé un très bon moment en notre compagnie.

Partenariats

Atelier naturaliste de l'Unipop

Dans le cadre de l'atelier naturaliste conduit par l'université populaire de la Dore, le site des Serves a été choisi cette année 2022 comme terrain d'études et d'observation.

Trois visites ont eu lieu en présence de Martin Montauban, animateur naturaliste et membre de la LPO, les 19 mars, 16 avril et 14 mai.

A. Protocoles amphibiens et reptiles

Le samedi 19 mars a eu lieu la première visite sur site avec 10 personnes. Cette journée a été consacrée à l'installation des protocoles amphibiens dont un extrait figure ci-dessous, et reptiles.

Protocole amphibien

3 passages peuvent être réalisés lors d'une période comprise entre début février et début juillet, qui semble être la plus favorable pour détecter les différentes espèces de la communauté des amphibiens de France :

Une première session en fin d'hiver pour détecter les espèces précoces :

- les Grenouilles agile, rousse et des champs (chant et ponte)
- le Crapaud commun (chant et ponte)
- la Salamandre tachetée (larve)
- les Tritons (adultes)
- le Pélodyte ponctué (chant et ponte)

Ce premier passage se réalise de préférence de jour (mais possiblement en soirée).

1. Étape 1 → Prospecter le site aquatique pour le repérage visuel (et auditif) des amphibiens (pontes, larves, adultes) : le temps de cette prospection est cadré (par exemple 10-15 min pour 50-100 m²)
2. Étape 2 → Pêcher, si nécessaire, à l'épuisette : certaines espèces comme la Salamandre tachetée peuvent être détectées en début de saison par la présence de leurs larves. Nous recommandons de donner quelques coups d'épuisette dans des emplacements susceptibles de les abriter (végétation, berges) si la détectabilité à vue n'est pas satisfaisante (par exemple si l'eau est turbide ou si plus de la moitié du site est végétalisé)
3. Étape 3 → Passer au site aquatique suivant et appliquer le même protocole

Lors de ce premier passage nous avons capturé (dans deux amphi-captifs déposés la veille au soir) 2 tritons palmés mâles.

C'est également lors de cette matinée que nous avons mis en place le protocole reptiles : nous avons installé 3 transectes distants de 100m. Ils sont composés de panneaux noirs (pour la chaleur) déposés à 50 m les uns des autres en ligne droite. Nous avons décidé pour enrichir

l'observation de placer ces transectes dans les 3 milieux existants sur le terrain (1 le long de la haie, 1 proche de chacune des serves, 1 dans la forêt).
Nous devons effectuer 6 passages entre mars et juin.

B. Sortie ornitho et 1er passage reptiles

Le 16 avril a eu lieu la deuxième sortie qui a consisté en un inventaire ornithologique au départ des Serves nous sommes descendus sur la place du village au coeur de Saint Amant. C'est l'occasion de prendre conscience de l'ouverture du milieu, de ses interactions avec les autres habitats (rue, places, centre bourg, jardin) et des différentes espèces qu'ils abritent.

Dans les Serves nous avons pu observer et entendre au point d'écoute dans la partie prairiale de la parcelle (10 min / au soleil) : Fauvettes grisettes, fauvettes noires, pouillots véloce, 2 rouge gorge, 1 geai des chênes.

Puis nouveau point d'écoute de 10 min dans la forêt domaniale au-dessus de la route : fauvettes à tête noire, rouges gorge, pouillot véloce, 3 merles, sitelles, pinsons des arbres.

Nous avons ensuite effectué l'observation du protocole reptiles :

On marche lentement (20 min pour l'aller) sur le tracé du transecte en observant 3 m autour de nous sur l'ensemble du trajet sans soulever les plaques.

Au retour on soulève les plaques en prenant une photo pour ne pas rater un reptile qui partirait rapidement.

Nous avons observé un lézard des souches qui était sous un tas de branches mortes

C. Sortie papillons, libellules et protocoles entamés précédemment

Le 14 mai l'atelier été consacré aux papillons et libellules

C'est l'occasion d'apprendre du vocabulaire

Insectes -> lepidoptères (ailes coupées en deux) -> papillons -> Diurnes

deux familles :

-> les rhopalocères (qui ont des antennes en massue)

-> les hétérocères diurnes (espèces beaucoup plus nombreuses)

Les espèces que nous avons vues ce jour-là dont les noms sont :

- Carte Géographique
- Pièride du navet
- Pièride de la moutarde
- Argus vert
- Demi-argus
- Argus
- Vulcain (qui est un migrateur de mars à novembre)
- Grand collier argenté (rare), il est de la famille des nymphalidés : 8 sous-familles sont présentes en Auvergne dont les Mélités.

Nous avons également observé des libellules :

- Nymphe au corps de feu
- Déprimée

Ce que nous avons appris c'est qu'en plus d'un filet à papillons, une boîte noire est bienvenue puisque dans ce contexte le papillon s'endort et il est plus aisé de l'identifier.

Dans l'élan donné par ces ateliers deux d'entre nous ont continué le protocole amphibien et en juillet l'ont terminé par 3 journées d'observations consécutives.

Rencontre et animation avec APIS Ambert



Pendant le chantier de Pâques, Sylvain Lemoine est venu partager le repas avec nous et après avoir échangé sur les façons de faire vivre notre voisinage avec le rucher pédagogique, nous avons convenu d'assister l'association Apis Ambert pour une animation sur la parcelle des Serves.

Avant celle-ci, Sandrine et Max avaient rencontré les bénévoles lors d'une de ces matinées qu'ils organisent collectivement pour entretenir le rucher. Après une visite du site, l'organisation de l'animation y était débattue en détail.

Celle-ci a finalement eu lieu le 23 juillet 2023, sous forme d'un jeu coopératif où chacun-e joue le rôle d'une abeille dans la ruche. Nous avons rencontré une famille nouvellement arrivée sur la

commune.

En espérant que d'autres occasions se présenteront à l'avenir.

Commune de Saint-Amant-Roche-Savine et Communauté de communes Ambert-Livradois-Forez

Lors d'une rencontre sur le terrain, le 28 janvier, Audrey Johany, agente de développement de la Communauté de Communes en charge de l'environnement, nous a présenté la possibilité pour l'institution de libérer un financement pour la réalisation d'un abri.

Il sera destiné aux promenades à l'endroit où la parcelle croise le sentier du Bois des Fourches qu'elle souhaite valoriser du point de vue touristique. Pour l'association, il sera un endroit idéal pour pique-niquer quand des interventions à la journée seront programmées.

Le 11 avril, Audrey Johany (Comcom), Huguette Gachon (mairie), Cyril (Encadrant Détours) et nous nous sommes retrouvés sur le terrain pour voir quelle suite donner. La condition préalable posée par la Communauté de Communes était la réalisation d'un terrassement opérée par la commune de Saint-Amant-Roche-Savine.

Celui-ci n'a pas tardé et depuis la balle est dans le camp de la communauté de communes.

Interpellée en ce début d'année 2023 par Sandrine d'une part au nom de l'association et par la commune d'autre part, la communauté de communes relance le projet qui devrait se réaliser en cours d'année.

En vue des chantiers à venir, nous serons attentifs à l'avancement des travaux.

Entretien du site

Visites informelles

Plusieurs visites du site ont eu lieu en dehors des manifestations publiques.

En fin d'année 2021, en rapport avec le démarrage de la convention, elles ont eu pour but d'aider le noyau à l'origine de l'association à se familiariser avec les enjeux liés à la gestion de la parcelle.

Les dates n'ont pas été retenues mais on notera les visites de :

- Nathanaël Bourdon, auteur du plan de gestion du Lac de Malaguet, entomologiste
- Martin Mautauban : ornithologue, LPO

Curage partiel

Extrait du journal



C'était le dimanche 16 janvier.

On a fait un curage partiel de la serve dite principale. C'est celle qui est en eau toute l'année et aisément accessible. Si on y ajoute sa position centrale, toutes ces caractéristiques l'ont au fil du temps imposé comme le coeur vivant du site. On l'entends glouglouter quelque soit l'époque de l'année. Un précédent curage avait eu lieu il y a quelques années. Combien ? 4 ans ? 5 ?

La végétation, sous forme d'herbes rase, de lentilles d'eau et de callitriches, recouvrait progressivement toute la surface, réduisant d'autant l'apport en oxygène pour les espèces immergées. Une petite moitié a été dégagée afin que notre action, quelqu'en soit la bonne intention, ne déséquilibre trop brutalement l'écosystème de la serve. On observera cette année, si les espèces amphibiennes ont apprécié.

Entretien du sentier

Outre l'ouverture du sentier réalisée pendant le chantier de Pâques, deux interventions ont eu lieu pour l'entretenir au cours de l'année.

La première avec Robert et Max au mois de juin en prévision de l'animation des sourciers

Une seconde au mois de juillet réalisée par Max en prévision de l'animation d'APIS Ambert.

La sécheresse de l'été a rendu inutile l'entretien initialement prévu cet automne.

Inventaires

En partie grâce à l'atelier naturaliste de l'Unipop, et surtout grâce son opiniâtreté, Sandrine a commencé un inventaire floristique en deux étapes : plantes en juillet et arbres en novembre.

Ils ne sont pas encore valorisés comme ils le devraient mais le matériau est là.

Ces inventaires seront complétés par une botaniste au cours du printemps de cette année.

Candidature au BEC

Résumé du projet

Extrait du dossier de candidature

Le projet présenté au BEC vise à restaurer le bâti des serves pour, à terme, les remettre en usage. Étant donné la charge de travail que cela représente, le BEC offre l'opportunité de mobiliser les compétences professionnelles pour opérer cette restauration. En sollicitant les acteurs locaux de la biodiversité et de la maçonnerie écologique et/ou traditionnelle et en tenant compte des contraintes de réalisation eu égard à l'écologie de chacune des serves, nous avons soulevé un intérêt et une curiosité qui nous amènent à proposer la formule suivante...

Nous proposons que les 2 serves en eau soient dévolues chacune à un artisan maçon sans obligation d'y associer un chantier participatif. Les deux autres hors eau toute l'année serves seraient dévolues à un artisan volontaire pour encadrer des chantiers participatifs. En effet, de tels chantiers ont plus de chances de trouver un public pendant les belles saisons. A ce titre, le dépôt de candidature au BEC, outre l'assise financière de l'opération qu'il s'agit d'assurer, est un moyen de lancer notre campagne de bénévolat pour ces chantiers.

La signalétique sert à attirer le regard sur ce qui se passe souvent en dehors de lui, à stimuler l'observation, à ouvrir le chemin à l'attention.

[< Liste des propositions](#)



Restauration de serves au milieu d'un prébois



Les Serves
29 juin 2022 à 20:01 • Modifié

[Suivre](#) [Partager](#) [Signaler](#) [Envoyer un message](#)

 Gestion durable des ressources en eau

 LES-MONTS-DU-LIVRADOIS

 34 888 €

 2-18

État d'avancement

 Déposez votre projet
2 mai 2022 - 30 juin 2022

 Analyse des projets

Présentation

Votes 302

Abonnés 11

Le projet a été retenu avec un nombre de votes supérieurs à 302 (le chiffre de 302 indiqué dans l'image correspond aux votes en ligne) pour un montant total de 34 888 €.

L'importance de la subvention et l'ambition du projet engagent l'association pour toute l'année 2023.

À ce titre, il nous semble important de conclure le rapport d'activités par les engagements auxquelles l'association doit désormais répondre

Convention oblige

2.2. Engagements du bénéficiaire

Les engagements du bénéficiaire au regard de la mise en œuvre de son projet

- Le projet doit être réalisé conformément à celui sur lequel les citoyennes et citoyens ont voté (cf. annexe 1). Si des évolutions devaient être apportées (sur les actions ou les investissements), il faudra au préalable avoir sollicité l'avis et l'accord de l'équipe BEC, laquelle appréciera en fonction du contenu, si les membres de la commission citoyenne doivent être consultés. Les modifications qui n'auraient pas fait l'objet d'une validation de l'équipe BEC ne seront pas financées et seront déduites de la subvention.
- Le projet doit, conformément au règlement du BEC, démarrer sa réalisation concrète dans les 6 mois suivant la conclusion de la présente convention et être terminé avant le 31 décembre 2023.
- Le bénéficiaire doit faire son affaire personnelle de toutes les autorisations requises, notamment administratives, pour mener à bien son projet ;
- Le bénéficiaire mentionne, dans sa communication sur le projet, l'aide financière du Budget Ecologique Citoyen du Département et fait figurer le logo du Département (cf. article 8 et annexe 4)
- Le bénéficiaire veille à entretenir et tout mettre en œuvre pour faire vivre dans la durée l'investissement financé dont il sera désormais propriétaire. L'investissement doit, dans la durée, servir l'intérêt général et bénéficier au collectif.
- Le bénéficiaire veille à ne porter atteinte ni à l'image, ni à la renommée du Département dans la réalisation de son projet.

Le bénéficiaire s'engage à participer aux temps de rencontres proposés par le Département pour assurer les évaluations, l'essaimage du projet et sa valorisation :

- Des temps individuels de suivi du projet : le bénéficiaire se rend disponible pour accueillir sur site les équipes du Département et/ou de la commission citoyenne.
- Des temps collectifs avec les autres porteurs de projet lauréats et les membres de la commission citoyenne : une réunion à mi-parcours sera organisée en juin 2023 et une autre en décembre 2023 ;
- La participation à des temps institutionnels ou à des entretiens à l'initiative du Département pour témoigner sur le projet et les réalisations.

Le bénéficiaire s'engage à informer les équipes du Département en charge du Budget Ecologique Citoyen:

- Adresse à l'équipe BEC toutes les informations concernant l'avancée du projet. Si le bénéficiaire a une mailing liste sur la vie de son projet, il inscrit dans celle-ci les deux personnes de l'équipe BEC (coordonnées de l'équipe BEC cf. article 2.1).
- Transmet à l'équipe BEC tous les articles de presse (papier, radio, web) parlant du projet.
- Invite l'équipe BEC aux chantiers participatifs, ou à d'autres actions collectives citoyennes liées au projet (transmission des dates en amont).
- Informe le Département de la date d'inauguration, et invite au préalable le Vice-Président en charge de la transition écologique et à l'innovation territoriale.
- Adresse des éléments de bilan qualitatif sur son projet via l'annexe 2, en complément des éléments financiers demandés :
 - o A mi parcours
 - o A l'échéance du projet au plus tard le 31 décembre 2023

Conclusion : le bilan moral

Le sentiment unanime des membres du bureau, en réalisant la trame de ce rapport d'activités, a été la surprise relativement au nombre de choses effectuées dans l'année écoulée.

Rétrospectivement, il fallait se rendre à l'évidence : il s'en est passé des choses cette année ! Le rapport d'activité en fait foi.

Par rapport aux événements et diverses manifestations réalisées, on peut être fier du nombre de personnes qui ont participé. Toutefois, relativement aux tâches de préparation, d'entretien, d'administration, nous avons encore continué à fonctionner en petit comité. C'est l'occasion de remercier les bénévoles qui ont accepté de nous faire confiance dès cette première année d'existence associative pour nous accorder un peu de leur temps.

L'AG se déroule juste avant un moment important qui va lancer la nouvelle année pour l'association. Ce moment, c'est-à-dire l'échange sur l'avenir de la parcelle entre habitant.es du territoire était l'objectif que nous nous étions fixé en rédigeant le projet soumis à la commune. Comme il y a eu du retard dans la délibération communale pour la convention, le programme de l'année était décalé et on craignait de perdre la dynamique saisonnière sur laquelle on comptait pour intéresser les gens. C'est au coeur de l'hiver que nous allons débattre et le nombre de réservations semble bien indiquer que nous avons atteint l'objectif initial.

C'est d'après moi le signe que le projet qui a été mûri à la fin de l'année 2021 était consistant puisque malgré les inévitables aléas, nous avons réalisé le principal objectif : susciter la curiosité et l'intérêt.

D'ici quelques heures, on s'en sera remis à la collectivité pour délibérer de l'avenir de la parcelle. Alors certes, la communauté est informelle du point de vue de la représentation. Mais qu'importe. Elle est riche des vécus que chacun et chacune incarne. J'espère que cette richesse nous portera pour l'année qui vient.